

LA LETTRE

de la Fondation de la Résistance

Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République

N° 27 - décembre 2001 - 4,57€ (30 F)



Les femmes
dans la Résistance

LA FONDATION DE LA RÉSISTANCE

(Décret du 5 mars 1993. Reconnue d'utilité publique. Sous le haut patronage du Président de la République)

Le 18 juin 1940, le général de Gaulle lançait son appel :

«*La flamme de la Résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas*»

C'est ce message que la Fondation est chargée de transmettre aux générations futures et qu'elle a traduit dans ses statuts :

Les derniers témoins vont disparaître...

Les survivants ont, en commun, un triple devoir à assumer pendant qu'ils peuvent encore le faire :

- sauvegarder, pour l'Histoire, le témoignage de leurs luttes et de leurs peines,
- veiller à la permanence du souvenir de ceux qui ont payé de leur vie la fidélité aux valeurs de l'Homme,
- rappeler aux générations futures que les vérités de notre Civilisation ne peuvent dépendre d'un succès ou d'un échec militaire, et leur transmettre cette exigence de Justice et de Liberté, ouvrant la voie à la Communauté des Peuples.

Tels ont été les motifs de la création de la Fondation de la Résistance dont la tâche immense et urgente nécessite la mobilisation de tous nos compagnons et de toutes les forces vives de la Nation.

Membres fondateurs :

Lucie AUBRAC ♦ José ABOULKER ♦ Général ALIBERT* ♦ Jean-Pierre AZÉMA ♦ Jean-Bernard BADAIRE ♦ Gilbert BEAUJOLIN*
Général Maurice BELLEUX ♦ Général Pierre de BÉNOUVILLE* ♦ Jean-Baptiste BIAGGI ♦ Marcel BLANC ♦ François BLOCH-LAINÉ
Pierre BOLLE ♦ Claude BOUCHINET-SERREUILLES* ♦ Claude BOURDET* ♦ Maurice BOURGÈS-MAUNOURY*
Léon BOUTBIEN* ♦ Jean BRENAS* ♦ Jean-Jacques de BRESSON ♦ Georges CAÏTUCOLI ♦ Jacques CHABAN-DELMAS*
Maurice CHEVANCE-BERTIN* ♦ René CLAVEL ♦ Pierre COCHERY ♦ Eric CONAN ♦ Jean CUELLE* ♦ Manuel DIAZ
Jean-Marie DOMENACH* ♦ Maurice DRUON ♦ Lucien DUVAL ♦ Yvette FARNOUX ♦ Marc FERRO ♦ Marie-Madeleine FOURCADE*
Pierre FOURCAUD* ♦ André FROSSARD* ♦ Geneviève de GAULLE-ANTHONIOZ ♦ Charles GONARD ♦ Alain GRIOTTERAY
Michel HACQ* ♦ Claude HALLOUIN ♦ Léo HAMON* ♦ Stéphane HESSEL ♦ Raymond JANOT* ♦ André JARROT* ♦ Pierre LABORIE
Jacques LARPENT ♦ Jean-Pierre LEVY* ♦ Général Gilles LÉVY ♦ Jacques MAILLET ♦ Yves MALÉCOT* ♦ François MARCOT
Jean MATTÉOLI ♦ Pierre MAUGER ♦ Daniel MAYER* ♦ Pierre MESSMER ♦ Pierre MOINOT ♦ Bernard MOREY*
Lucien NEUWIRTH ♦ Henri NOGUÈRES* ♦ Denis PESCHANSKI ♦ Maurice PESSIS ♦ Jean PIERRE-BLOCH*
Claude PIERRE-BROSSOLETTE ♦ Jacques PIETTE* ♦ Pierre PIGANIOL ♦ Christian PINEAU* ♦ Maurice PLANTIER
Christian PONCELET ♦ Serge RAVANEL ♦ François RAVEAU ♦ René RÉMOND ♦ Henri RIOUX ♦ R.P. Michel RIQUET*
Ferdinand RODRIGUEZ* ♦ Henri ROL-TANGUY ♦ Jacqueline SAINCLIVIER ♦ Général SAINT-MACARY ♦ Marie-Claire SCAMARONI
Maurice SCHUMANN* ♦ Général Jean SIMON ♦ Jacqueline SOMMER* ♦ Pierre SUDREAU ♦ Pierre-Henri TEITGEN*
Germaine TILLION ♦ Marie-Claude VAILLANT-COUTURIER* ♦ Georges VALBON ♦ Amiral Charles VEDEL* ♦ Dominique VEILLON
Denise VERNAY ♦ Alain VERNAY ♦ Charles VERNY* ♦ Benoît VERNY ♦ Hélène VIANNAY ♦ Henri ZIEGLER*

(*) In memoriam

Appel à souscription nationale

Pour atteindre ses objectifs, la Fondation de la Résistance a besoin de votre soutien. Le développement des actions en faveur de la Mémoire, la poursuite de la constitution de la bibliothèque, la conservation des documents, l'élaboration de la documentation historique destinée aux chercheurs, aux étudiants, aux élèves des lycées et collèges, aux professeurs, le projet de colloque sur les Valeurs et tous ses autres projets, nécessitent un budget important qu'elle doit pouvoir dégager des revenus d'un patrimoine encore insuffisant.

Dons des Particuliers :

Vos dons sont déductibles dans la limite de 6 % de votre revenu imposable (LF 2000, art. 4 nouveau ; CGI, art. 200).

Dons des Entreprises :

Ces versements, pris en compte dans les limites de 2,25 % ou 3,25 % du chiffre d'affaires, sont déductibles des résultats de l'exercice au cours duquel ils sont effectués (LF 2000, art. 17 ; CGI, art. 238 bis et 238 bis A). Par ailleurs, la possibilité d'associer le nom de l'entreprise versante aux opérations financées, est généralisée.

Sur votre demande, un reçu CERFA réglementaire vous sera adressé afin de permettre le bénéfice de ces déductions fiscales.

En outre, la Fondation de la Résistance, sous les réserves légales est habilitée à recevoir tous dons et legs, espèces, biens mobiliers ou immobiliers pouvant concourir à accroître son patrimoine.

Pour tous renseignements complémentaires contactez le service « dons et legs » au 01 45 66 62 72



Couverture

1 - Yvonne ODDON 2 - M^{me} R. LEROUGE 3 - Simone MARTIN-CHAUFFIER 4 - M^{me} WAGNER 5 - Sylvette LELEU 6 - Jacqueline BORDELET 7 - Yvonne CORMEAU 8 - Lise GRAF 9 - Révérende Mère Yvonne Aimée (D.R.) 10 - Germaine LE LIÈVRE (coll. famille Le Lièvre) 11 - Simone MICHEL-LÉVY (extraits d'un timbre de la Poste) 12 - Geneviève de GAULLE (coll. privée) 13 - Jacqueline FLEURY (coll. J. Fleury) 14 - Hélène VIANNAY (coll. H. Viannay) 15 - Charlotte NADEL (coll. C. Nadel) 16 - Lieutenant ALIX 17 - France BLOCH-SÉRAZIN 18 - Marie-José CHOMBART de LAUWE (coll. M.J. Chombart de Lauwe) 19 - Marie-Madeleine FOURCADE (D.R.) 20 - Yvonne LE TAC (coll. famille Le Tac) 21 - Lucie AUBRAC 22 - Marie REYNOARD 23 - Lise de BAISSAC 24 - Lise LONDON (coll. L. London) 25 - Bertie ALBRECHT 26 - M^{me} TARTIÈRE (centre culturel américain) 27 - Rose BLANC 28 - Germaine TILLION 29 - Marie-Claude VAILLANT-COUTURIER 30 - Princesse Vera OBOLENSKY 31 - M^{me} FAYOLLE 32 - Agnès HUMBERT 33 - Mère Elisabeth de l'EUCCHARISTIE (extraits d'un timbre de la Poste) 34 - M^{lle} POITIERS 35 - Suzanne MONGREVILLE

36 - Danielle CASANOVA.

Sauf mention contraire, les photographies ayant servi à composer la première page proviennent des fonds de la photothèque de la direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives du ministère de la Défense



LE MOT DU PRÉSIDENT

En s'éclaircissant inéluctablement, nos rangs nous donnent aujourd'hui le sentiment d'appartenir à une garde d'honneur, nous obligeant, sans relâche, à poursuivre le combat pour la Mémoire, tout aussi vital pour l'avenir de la France que la lutte clandestine commune qui nous a permis de la libérer.

Souvenons-nous des paroles du général de Gaulle : « *Un des premiers devoirs civiques, le devoir de mémoire, le souvenir n'est pas seulement un pieux hommage aux morts, c'est aussi un ferment toujours vivant dans les actions des vivants.* »

C'est ce souci qui anime quotidiennement la Fondation de la Résistance dans son nouvel essor. De nombreux objectifs ont été atteints et de nombreux projets sont en cours de réalisation. La campagne de collecte d'archives privées de la Résistance et de la Déportation bat son plein et a trouvé localement de nombreux échos qui sont autant de gages de son succès dont l'objectif ne l'oublions pas est de sauver un maximum de matériaux indispensables aux futurs historiens.

Notre site internet ⁽¹⁾, site fédérateur au service de la Mémoire de la Résistance s'enrichit chaque jour et le nombre grandissant de consultations prouve qu'il correspond bien à un réel besoin d'information de la part des jeunes générations recherchant des références incontestables sur cette période de notre Histoire.

Le 5 décembre dernier, lors de la présentation publique de notre site internet, j'ai été très impressionné par le nombre de manifestations qui à travers la France contribuent à une meilleure connaissance de l'Histoire de la Résistance. Cela me réjouit d'autant plus que dans la plupart des cas, je le sais, ce sont des associations d'anciens résistants qui en sont les initiateurs ou tout au moins qui, très souvent, participent à leurs succès, démontrant ainsi leur extraordinaire vitalité.



Cependant, certaines associations voyant le nombre de leurs adhérents diminuer et avec eux leur possibilité d'action s'amenuiser décident d'entreprendre leur liquidation.

Face à cette situation, il était du devoir de la Fondation de la Résistance de recueillir la mémoire de ces associations, qui malheureusement, ne sont pas comme elle assurées de la pérennité.

Ainsi, le jeudi 15 novembre, j'ai été particulièrement heureux d'ouvrir la première convention de la Fondation de la Résistance. ⁽²⁾

Prévue à l'article 8 de nos statuts, la convention accueille tous les ans les personnes morales et physiques qui souhaitent apporter à la Fondation leur patrimoine avant une éventuelle dissolution ou contribuer par leurs dons à son expansion.

Je ne peux que me réjouir de cet élargissement numérique de la Fondation de la Résistance qui nous permettra d'améliorer notre connaissance de ce qui se passe sur le terrain.

Notre installation prochaine dans de nouveaux locaux situés 30 boulevard des Invalides 75 007 Paris, nous permettra d'accueillir les amis qui nous rejoignent et de les aider à pérenniser leurs objectifs de sauvegarde et de diffusion à tous de l'esprit de la Résistance.

Notre institution aura, en effet, le lourd privilège de veiller aux intérêts matériels et moraux de la Résistance française lorsque les derniers témoins auront disparu. ●

*Au sein de cette nouvelle réunion, j'vous présente à tous
mes meilleurs vœux et mes encouragements.*

Jean MATTÉOLI

Président de la Fondation de la Résistance

SOMMAIRE

Mémoire et réflexions

- Les femmes dans la Résistance. Compte-rendu du colloque international de Berlin des 8, 9 et 10 octobre 2001.....p. 4
- Lucie Aubrac. Une combattante de la Mémoirep. 12

L'activité des associations partenaires

- Mémoire et Espoirs de la Résistance.....p. 8
- AERI.....p. 10

Livres

- Vient de paraître.....p. 14
- À lire.....p. 14

La vie de la Fondation de la Résistance.....p. 16

- Mercredi 5 décembre 2001 à publics aux Champs Elysées : présentation des sites internet de la Résistance

Encart jeté dans ce numéro

Éditeur : Fondation de la Résistance, Hôtel National des Invalides, Corridor de Metz, escalier K, 75700 Paris 07 S.P.

Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République.

Téléphone : 01 47 05 73 69

Télécopie : 01 53 59 95 85

Site internet :

www.fondationresistance.com

E-mail :

fondresistance@club-internet.fr

Directeur de la publication : Jean Mattéoli, Président de la Fondation de la Résistance.

Rédacteur en Chef : François Archambault.

Rédaction : Frantz Malassis, Nicolas Theis.

Maquette, photogravure et impression :

SEPEG International, Paris XV^e.

Revue trimestrielle - Abonnement pour un an : 15,24 €

(100 F) - N° 27 : 4,57 € (30 F) - Commission paritaire n° 4124 D73AC - ISSN 1263-5707

Monument Jean Moulin, dit le glaive brisé à Chartres, (DR)

⁽¹⁾ www.fondationresistance.com

⁽²⁾ Membres participant à cette première convention : M^{me} Georgette Amadiou, Amicale du réseau Alliance; M. et M^{me} Claude Berthie; M. Bonnafous, secrétaire général de l'Amicale des réseaux action de la France combattante; M. Jean-Jacques de Bresson, président de l'Association nationale des médaillés de la Résistance française (ANMRF); M. Roger Clapier, président de l'Union des aveugles de la Résistance; M. Hubert Cloix, président de l'Union départementale des combattants volontaires de la Résistance du Val de Marne; M. Dorner, représentant l'Amicale des anciens de la brigade Alsace-Lorraine; M. Lucien Duval, président de la Fédération des amicales de réseaux renseignement et évadement de la France combattante (FARREFC) association en cours de liquidation; M. Bernard Levi, président de l'Amicale du réseau Gallia, secrétaire général de X Résistance; M. Lhombreaud, président de l'Amicale du réseau Centurie de la France combattante; M. André Matzneff représentant le général Jean Salvan, président de l'Union des blessés de la Face et de la Tête «Les Gueules cassées»; M. Guy de Rouville, président de l'Amicale du maquis de Vabre; M. Jacques Vico, président de l'Union départementale des combattants volontaires de la Résistance du Calvados, vice-président de la Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance.

« LES FEMMES DANS LA RÉSISTANCE »

Compte-rendu du colloque international de Berlin des 8, 9

Il est rare qu'on ressente un colloque scientifique comme un moment historique. Dans le cas de la rencontre organisée à Berlin du 8 au 10 octobre dernier par le Mémorial de la Résistance allemande de Berlin (*Gedenkstätte Deutscher Widerstand*) et le Mémorial Leclerc-Musée Jean Moulin de Paris, dirigés par Johannes Tuchel et Christine Levisse-Touzé, c'est à coup sûr le sentiment qu'ont pu éprouver les participants.

Ce n'est certes pas la première fois que des spécialistes français et allemands de la Seconde Guerre mondiale se retrouvaient autour d'une table, ni que les historiens étaient amenés à entendre la parole de grands témoins. Mais venir à Berlin traiter de la Résistance en France était une « première » dont la portée symbolique fut saluée par les représentants des deux villes organisatrices, M^{me} Goethler, sénatrice de Berlin aux Sciences, à la Recherche et à la Culture, et M^{me} Christienne, adjointe au Maire de Paris chargée de la Mémoire et du Monde combattant. Pour les témoins surtout, l'émotion de participer à une telle initiative dans la capitale de l'Allemagne réunifiée était visible. Elle venait aussi de la rencontre de trois femmes témoignant d'expériences singulières et complémentaires : une résistante, Lucie Aubrac ; une résistante déportée, Marie-José Chombart de Lauwe, une « résistante de l'extérieur », Rosette Peschaud, ancienne ambulancière de la 2^e DB. Enfin, comme le rappela une intervenante, ce colloque auquel assistaient des résistants et résistantes allemandes manifestait les possibilités nouvelles de construction d'une mémoire commune de la Guerre en Allemagne : il y a quelques années, il n'aurait pas été possible à des historiens de RFA de rencontrer des résistants communistes ayant vécu en RDA.

Sur un sujet neuf, les organisateurs du colloque avaient voulu diversifier les approches. Sont donc intervenus des Français et des Allemands, historiens confirmés de la Résistance dans leur pays (Laurent Douzou, Dominique Veillon, Jean-Marie Guillon, Christine Levisse-Touzé, Peter Steinbach), des chercheuses allemandes spécialistes des camps d'internement français (Barbara Vormeier, pionnière des études sur les exilés allemands en France, et Mechtild Gilzmer), de jeunes doctorantes (Julia Ebbinghaus, Corinne Jaldieu et Sandra Fayolle), et des participantes proposant des regards originaux (Paula Schwartz du point de vue des « *gender studies* », Florence Hervé à travers une comparaison France/Allemagne).

Plutôt que de prétendre résumer le déroulement chronologique de ce qui s'est dit lors de trois journées de communications et de débats très riches - et qui donneront lieu à publication - on essaiera de dégager :



1: Les participants au colloque de Berlin, dans la salle de la Maison Jean Monnet. Au micro, Johannes Tuchel, directeur du Mémorial de la Résistance allemande.

2: Deux des témoins intervenant au colloque : Marie-José Chombart de Lauwe et Rosette Peschaud.

3: Lucie Aubrac, témoin au colloque, avec son mari Raymond Aubrac.

4: Wolfgang Wieland, Premier Maire de Berlin, Christine Levisse-Touzé directeur du Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris et Musée Jean Moulin (ville de Paris), et M^{me} Odette Christienne, adjointe au Maire de Paris chargée de la Mémoire et du Monde Combattant, lors de la réception à l'Hôtel de ville de Berlin le 8 octobre 2001.

5: Une pause au colloque. Kurt Hälke (ancien résistant au nazisme) s'entretient avec une des communicantes, Florence Hervé.

6: Les participants au colloque lors de la visite du Mémorial du camp de Ravensbrück, le 11 octobre 2001. Au centre, Barbara Vormeier et Odette Christienne.

- un bilan des sources, de l'historiographie et de quelques problèmes méthodologiques posés par la résistance des femmes,
- des études de cas faisant un premier point sur certaines pistes de recherches. Qu'elles aient porté sur les groupes et actions collectives des femmes, sur les formes et motivations de l'engagement individuel, sur la mémoire des femmes, le fil directeur commun consistait à tenter de distinguer ce qui pouvait relever d'une spécificité féminine de tout autre déterminisme à l'œuvre (nationalité, engagement politique, appartenance confessionnelle, etc.)

Sources et historiographie

Stefen Martens et Corinna von List présentent le résultat d'un travail considérable de recen-

sion des **archives allemandes sur la Résistance française**, conservées en Allemagne et en France. Il donnera lieu prochainement à l'édition d'un ouvrage destiné à être le complément naturel du *Guide des sources de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale conservées en France* publié par les Archives de France et l'Institut d'Histoire du Temps Présent (pour plus de renseignement, contacter M. Martens, Institut Historique Allemand, 8 rue du Parc Royal, 75003 Paris).

Sur l'**historiographie** du sujet, le colloque a reformulé utilement la question de « l'oubli » dont aurait été victime la Résistance des femmes. Laurent Douzou le rappela dans sa communication : derrière l'absence criante de reconnaissance officielle (6 femmes sur plus de mille

EN FRANCE»

et 10 octobre 2001

Archives départementales de Haute-Savoie



août 1944. Juchées sur leur bicyclette qui était le mode de locomotion le plus employé durant leur mission, de jeunes filles agents de liaison défilent dans Annecy libérée.

compagnons de la Libération, 10 % de femmes parmi les médaillés de la Résistance), l'examen des témoignages ou études publiés, qui n'ont pas manqué, montre que la ligne de partage s'est très longtemps située entre quelques héroïnes (Berthie Albrecht, Danielle Casanova...) et la masse des anonymes. Or, ce clivage concerne tout autant l'historiographie des résistants.

Dans les deux cas, comme Jean-Pierre Azéma et Jean-Marie Guillon le firent également remarquer, c'est le tournant historiographique général des années 70 qui a permis d'enrichir des études, centrées jusqu'alors sur la Résistance organisée, unitaire et combattante, pour s'interroger sur le processus complexe des relations de cette Résistance avec la société française et redéfinir la notion même de Résistance. La sortie de «l'oubli» a concerné progressivement toutes sortes de catégories : les étrangers, les juifs, les femmes... dont l'action ne pouvait être pleinement appréhendée dans le cadre antérieur. Cette évolution historiographique est évidemment inséparable d'un bouleversement plus général des mentalités durant la même période (cf. la montée du féminisme), auquel les nouvelles générations d'historiens ont pris part.

Questions de méthode : le rôle des femmes dans la Résistance

Plusieurs communications, dont celles de Laurent Douzou et Dominique Veillon s'attachèrent à cerner les critères d'une juste appréciation du rôle des femmes. Toute évaluation quantitative et qualitative ne peut se faire qu'à l'aune du contexte social et culturel de l'époque, et notamment de leur statut de mineure civile. Le choix de l'engagement en était évidemment rendu plus difficile. Par ailleurs, ce statut a constitué, dès l'après-guerre, un handicap sérieux pour évaluer la présence des femmes dans la Résistance : au sein des couples résistants ce sont les hommes, chefs de famille, qui assumèrent les demandes de reconnaissance officielle, mais aussi, le plus souvent, la volonté de témoigner publiquement. L'abandon du nom de jeune fille par les résistantes mariées après-guerre ne facilite pas la recherche. Enfin – comme on l'a dit à propos du tournant historiographique des années 70 – il a fallu que l'on s'intéresse à la résistance « civile » et aux activités de sauvetage pour commencer à prendre la mesure de ce qui fut, le plus souvent, un prolongement des activités habituelles dévolues aux femmes dans la sphère du privé : loger, nourrir, vêtir, soigner.

Bien sûr, cette division sexuelle traditionnelle des tâches, que l'on retrouve dans la micro-société résistante, était un puissant obstacle à l'exercice d'une responsabilité de type « masculin » : une seule femme est recensée comme responsable de maquis, deux comme chefs de réseau. Mais, plus pernicieusement, l'assignation des femmes

à leurs tâches traditionnelles a pu occulter, pour certaines d'entre elles, les responsabilités exactes qu'elles exercèrent dans cette expérience radicalement nouvelle que constituait la Résistance : si, au sein du Comité directeur du groupe du Musée de l'Homme, c'est une femme, Agnès Humbert, qui tapait les articles des « hommes », elle n'en était pas moins leur égale dans le processus de prise de décision au sein de l'organe dirigeant. Si, dans l'historiographie du mouvement *Combat*, Berthie Albrecht apparaît souvent comme la collaboratrice du « patron », Henri Frenay, on comprend à lire un témoin de premier plan comme Claude Bourdet qu'elle fut aussi et surtout son mentor politique.

Lors des débats fut abordée l'incidence de la maternité sur l'engagement résistant des femmes. Le rôle maternel traditionnel est évidemment fondamental pour expliquer l'orientation de la Résistance de nombreuses femmes vers une « résistance au foyer ». Mais, pour les autres, quelles stratégies ont-elles développé afin de concilier les deux ? Pour celles qui ont assumé une séparation d'avec leurs enfants (envoyés chez des grands-parents, ou dans des foyers), y a-t-il eu des séquelles ? Sur ce dernier point, on ne peut s'empêcher de relever qu'à l'initiative des intervenants féminins, la discussion porta davantage sur les enfants que sur les femmes elles-mêmes...

Groupes et actions collectives des femmes

Toute une série d'études de cas présentés au colloque ont pris pour objet des actions collectives de femmes ou des lieux regroupant les femmes : les marchés, lieux des manifestations de ménagères (J.-M. Guillon) ; les unités féminines de la France Libre (C. Levisse-Touzé) ; les lieux de la répression où étaient regroupées les femmes : prisons (C. Jaladieu), camps d'internement (M. Gilzmer) et de déportation (S. Jacobeit, M.-J. Chombart de Lauwe).

Jean-Marie Guillon a montré toute la richesse que pouvait apporter l'étude des **manifestations de ménagères** contre les pénuries entre 1940 et 1944 en les situant dans le temps long. Elles combinent en effet un versant « moderne » (pour l'époque) et des traits « archaïques ». Du côté de la modernité, on peut noter qu'il s'agit de la mobilisation de femmes seules, qui sont souvent des femmes au foyer, sur une manifestation à portée politique, puisqu'elle va gé-

ralement du marché à la mairie, et qui est souvent organisée ou revendiquée par une force politique : le PCF. Mais d'autres traits rappellent les troubles de subsistance d'ancien régime, et sont comme des symptômes de la régression que les pénuries imposent à la société française sous l'occupation : certaines sont totalement spontanées, les revendications sont toujours immédiates (il faut manger), locales (on s'indigne que des localités voisines aient reçu plus), accompagnées souvent de violences verbales ou physiques, portées d'une ville à l'autre par la rumeur (la radio étant parfois le vecteur).

Les clés de ce phénomène ambivalent sont à chercher du côté de l'histoire des femmes, dans la naissance au XIX^e siècle de la figure de la « ménagère », gardienne des faubourgs, repérée par Michelle Perrot. L'autre intérêt qu'il présente est son décalage par rapport à la notion



Coll. ministère de la Défense-SCA / DMPA-DR

La Voix des Femmes de la Côte d'Or
Cet organe des Comités féminins de lutte pour l'indépendance de la France, appelle les femmes à organiser une journée de protestation pour obtenir un ravitaillement meilleur et plus équitable à l'occasion du 1^{er} mai 1942.

de « résistance », qu'il déborde chronologiquement (les manifestations ont continué après-guerre) et conceptuellement. Les femmes qui y sont impliquées ne se perçoivent pas forcément ni ne sont forcément perçues comme des « résistantes ». Mais leurs actes de transgression collectifs sont un des indices du bouleversement profond qui affecte la population entre 1940 et 1944, et qui seul peut expliquer le basculement de l'opinion de Vichy vers la Résistance. Traitant d'un sujet connexe, la **presse clandestine féminine** (essentiellement communiste), Julia Ebbinghaus rappela qu'y dominaient des mots d'ordre assignant aux femmes des rôles bien spécifiques : les manifestations contre les pénuries ou pour la libération des prisonniers de guerre. Mais le rôle des femmes dans la contre-propagande clandestine n'est pas limité à cette presse qui leur est destinée : on les retrouve constamment, indispensables à la fabrication ou à la distribution, dans l'ensemble de la presse clandestine, communiste ou non-communiste.



Une jeune femme remplit une valise de journaux clandestins pour les remettre à d'autres volontaires chargés de les distribuer.

Du côté de la Résistance extérieure, Christine Levisse-Touzé montra la portée de la création des **volontaires féminines de la France Libre**, phénomène limité en nombre (430 femmes en 1943, soit moins de 1 % des FFL) mais décisif par sa nouveauté : il donnait un statut à la femme combattante et allait conduire à la création des Auxiliaires Féminines de l'Armée de Terre en 1944. Cette initiative précoce de De Gaulle s'explique par la pénurie de volontaires en 1940, mais aussi par l'exemple des Britanniques, dont le Corps Expéditionnaire en France comportait 17 000 femmes. Symbole de cet acquis des femmes dans la période 1940-1945, lors du défilé du 18 juin 1945 à Paris, des femmes combattantes françaises et des pays alliés défilèrent à Paris.

Comment s'étonner que ces femmes aient eu le plus souvent à assumer des tâches « féminines » dans une institution comme l'Armée, et que le grade le plus élevé créé pour elles fût celui de commandant ? Grâce au témoignage émouvant de Rosette Peschaud, une de ces ambulancières de la 2^e DB appelées « Rochambelles », on put appréhender les modalités de leur intégration dans cet univers masculin : l'hostilité initiale du bataillon médical existant et la méfiance de Leclerc lui-même (qui voulait d'abord les garder jusqu'à Paris seulement) ; méfiance aussi chez les « régiments de tradition », les jeunes officiers Français Libres étant, eux, plus bienveillants. Enfin, le souvenir de l'estime gagnée au feu, à travers des épisodes comme ce sauvetage de blessés dans un char, accompli à toute vitesse et suscitant les applaudissements des fantassins.

Corinne Jaladieu exposa une recherche sur les **femmes détenues par Vichy pour raisons politiques à la prison de Rennes**, comparées aux détenus masculins de la prison d'Eysses. Le regroupement des « politiques » en 43 est com-

mun aux femmes et aux hommes. La plupart de ces détenues sont accusées d'activité communiste, ce qui semble homogénéiser la répression qu'elles subissent par rapport aux hommes : pourcentage voisin de condamnés par rapport aux prévenus, lourdeur équivalente des condamnations (sauf la peine de mort, qui n'est pas appliquée aux femmes). Le versant allemand de la répression reste à étudier, car les Allemands emprisonnent directement des femmes dans les « quartiers allemands » des prisons, où transfèrent dans ceux-ci des femmes détenues dans les « quartiers français ». Quant à l'attitude de ces femmes en prison, ce qui frappe c'est la solidarité et l'intensité de la vie culturelle : les comités de loisirs assument des tâches comparables à de véritables « universités ». En revanche, on ne peut que noter la rareté des évasions, bien moins nombreuses que pour les hommes.

Mechtild Gilzmer présentait le même type de réflexion sur les camps d'internement, en comparant **les femmes françaises et étrangères internées à Rieucros** et les hommes internés au camp du Vernet. La répression paraît moins dure qu'au Vernet, sauf dans le cas des femmes juives déportées en août 1942. À Rieucros, la population est hétérogène : espagnoles ou allemandes internées en 39 pour leur nationalité, communistes et résistantes internées pour leur activité (certaines après un acquittement judiciaire), prostituées. Vichy profite de cette hétérogénéité pour amalgamer les catégories (accusations de « galanterie » à l'égard de femmes internées pour des raisons politiques) mais aboutit à une situation intenable. À l'été 1943, toutes les prostituées doivent être remises en liberté. La vie dans le camp est scandée par les célébrations de fêtes du mouvement ouvrier.

La **déportation des femmes résistantes** était évoquée par Sigrid Jacobeit, Directeur du mémorial de Ravensbrück (absente, mais dont la communication fut lue en séance). À Ravensbrück furent en effet regroupées les femmes déportées en Allemagne, et parmi elles de 7 000 à 10 000 françaises, la plupart classées « Nuit et Brouillard », c'est-à-dire coupées de tout contact avec leur famille ou leurs amis. Le témoignage de Marie-José Chombart de Lauwe lui apporta un complément saisissant. Celle-ci retraça d'abord l'itinéraire-type des femmes détenues par les Allemands : l'arrestation (moment où l'on pense à cacher des renseignements, mais aussi à mettre le ou les enfants à l'abri), l'interrogatoire (avec le chantage sur les proches, souvent utilisé envers les femmes), le procès et la condamnation (la procédure « Nuit et Brouillard » concerne particulièrement les femmes : les condamnées à mort sont transférées en Allemagne pour y être exécutées), la déportation. Témoignant ensuite sur les déportées regroupées à Ravensbrück, elle insista sur la vie clandestine du camp : les sabotages par les femmes travaillant dans les *kommandos* extérieurs, l'aide sanitaire (des médicaments étaient rapportés, camouflés dans les coutures des bas), les diverses formes de vie culturelle : les conférences, la chorale (à laquelle elle participa), les prières collectives, les célébrations d'anniversaires par de petits cadeaux bricolés.

Formes et motivations de l'engagement féminin

Deux communications ont utilisé des parcours biographiques multiples pour replacer la question de l'engagement « au féminin » dans le cadre des multiples déterminismes à l'œuvre chez une même femme.

Anne Grynberg traita de la **résistance des femmes juives**, montrant qu'elle reflétait toute la palette connue de l'engagement des Juifs sous l'occupation. Chez Yvette Farnoux, juive française intégrée qui succéda à Berthie Albrecht comme responsable du service social du mouvement *Combat*, l'engagement n'est en rien lié à la judéité ; c'est la déportation qui l'amènera à l'assumer. Olga Bancic, membre des FTP-MOI parisiens décapitée en Allemagne, est un exemple de l'immigration est-européenne des années 30 pour laquelle prime l'engagement communiste. D'autre cas, comme ceux de Betty Knout sont, eux, symptomatiques d'une vague d'immigrants davantage liée au sionisme, et dont la Résistance a un lien direct avec leur judéité. En l'état actuel des recherches, il est difficile de savoir si les persécutions antisémites ont poussé les femmes juives à s'engager en plus grand nombre que les non-juives ; mais il est certain que leur engagement est davantage fondé sur un « désespoir réactif », notamment devant l'arrestation de familles juives entières dans les premières années de l'occupation. D'autre part, leur cantonnement dans des tâches caritatives « féminines », lorsqu'elles étaient dans des organisations légales (UGIF), a pu faciliter leur basculement dans des activités clandestines équivalentes (sauvetage) au sein des mêmes organisations.

Pour sa part, Barbara Vormeier retraça les itinéraires de quelques **femmes allemandes résistantes en France**. Le point de départ commun, c'est l'exil qui les amène en France dans les années 30. Vécu comme une contrainte, il fait néanmoins d'elle, dès avant la guerre, un relais



Une volontaire féminine de la France libre s'apprête à accomplir une mission.



Deux heures après leur arrivée au camp de Ravensbrück ces femmes ont perdu tout signe extérieur de féminité : dépouillées de leurs effets personnels, revêtues de la livrée des bagnards des camps nazis, et quelquefois tondues, elles attendent leur sort... *Dessin de Violette Rougier-Lecoq, déportée à Ravensbrück, intitulé Deux heures après.*

important pour la connaissance du nazisme. La majorité de ces exilées sont des militantes communistes. Dans la résistance, cette triple appartenance (femmes, communistes, allemandes) amène certaines d'entre elles à jouer un rôle crucial dans une activité extrêmement dangereuse, la propagande auprès des soldats de la *Wehrmacht* ou « Travail Allemand ». Un autre aspect intéressant des biographies citées est la diversité des rapports au PC allemand : on trouve aussi bien le militantisme continué, que la situation de conflit (Dora Schaul est accusée d'avoir trahi la discipline du Parti en quittant le camp de Rieucros), voire la perte de contact. Quant à la répression, le cas d'une femme social-démocrate condamnée dans un premier temps à 10 ans de prison, puis rejugée et condamnée à mort, pose le problème de l'homogénéisation du sort des femmes : y a-t-il une indulgence initiale particulière réservée aux femmes non-communistes, qui disparaît avec l'évolution de la guerre ?

La comparaison entre la **résistance des femmes en France et en Allemagne** fut abordée par Florence Hervé. Elle différencie les deux situations du point de vue du régime en place (en Allemagne, le *Reich* essaye de les enrôler dans des mouvements de masse, contrairement à Vichy), de la Résistance organisée (ultra-minoritaire en Allemagne et ne laissant quasiment aucune responsabilité aux femmes ; plus étendue en France, avec des femmes d'origine sociale plus différenciée, occupant plus souvent des postes de responsabilité et ayant, chez les communistes, des formes d'organisation collective), et par conséquent de la mémoire : le simple examen des titres des souvenirs de femmes montre que si, en France, l'amour de la liberté est mis en avant, en Allemagne, c'est la souffrance à assumer qui domine.

La mémoire des femmes

Cet aspect fut abordé sous plusieurs angles. La communication de Sandra Fayolle était consacrée aux enjeux de mémoire que révèle la véritable « sanctification » d'une authentique héroïne, **Danielle Casanova**, par une force politique, le Parti Communiste. Difficile de

trouver un meilleur exemple de mémoire de groupe : commémorations et récits de cette vie exemplaire sont mis au service de la mémoire du Parti (cf l'identification constante à Jeanne d'Arc, dans la droite ligne de l'incorporation des symboles nationaux par le PCF depuis les années 30) et suivent étroitement les fluctuations de la guerre froide (on lui associe Berthie Albrecht quand on veut attirer les catholiques, Suzanne Buisson quand ce sont les socialistes). Mais il ne faut pas oublier une autre dimension : cette image offerte à la France de l'après-guerre s'oppose au contre-modèle féminin de la « collaboratrice ».

Cette remarque est à rapprocher de la piste abordée par Paula Schwartz dans sa communication, celle d'un regard sexué sur la catégorie même de Résistance. Elle rappela que dans *Le Silence de la Mer* de Vercors, c'est une femme qui incarne l'idée de Résistance et qu'il y aurait une thématique à explorer à partir du symbole de l'invasion du territoire comme « viol ». Complémentairement, comme le fit remarquer une intervenante, la place des figures féminines dans les mémoires d'après-guerre devrait être analysée, à une époque de valorisation de la Résistance au masculin (lutte armée, maquis).

Dans sa communication conclusive, Peter Steinbach élargit le thème du colloque en rappelant les enjeux de la mémoire et de l'histoire de la Résistance aujourd'hui, en partant de l'expérience allemande. La mémoire des Résistants y a longtemps été occultée, à cause de la division des deux Républiques. En RFA, les résistants ont été considérés après-guerre comme des traîtres, car la légitimité du régime nazi à donner des ordres à la population n'était pas vraiment contestée. En RDA, la glorification de la résistance communiste a conduit à négliger les réactions d'opposition à Hitler émanant de la société allemande. La difficile construction d'une mémoire commune se redouble aujourd'hui d'une question fondamentale : comment faire passer cette mémoire dans la vie publique d'aujourd'hui ? La meilleure façon d'y parvenir est de multiplier les analyses interdisciplinaires et les angles d'approche, afin d'arriver à poser des questions transcendant les histoires nationales.

Nul doute que ce colloque de Berlin n'ait montré l'exemple, en la matière, de ce que doit continuer à être la coopération internationale sur l'histoire de la Résistance. Grâce en soit rendue aux deux institutions organisatrices, pionnières en la matière, puisque leurs initiatives communes ont déjà donné lieu dans le passé à une exposition présentée en France et en Allemagne sur « Des allemands contre le nazisme » et que d'autres projets sont prévus dans un cadre franco-allemand. Il faut souligner que la parfaite organisation mise sur pied à Berlin par toute l'équipe du Mémorial de la Résistance allemande n'est pas pour rien dans le succès de cette manifestation.

Bruno Leroux
Directeur historique de la Fondation de la Résistance

Pour en savoir plus

► Internet

Vous trouverez sur le site de la Fondation de la Résistance www.fondationresistance.com dans la rubrique « Actualité » (partie archives) une série de liens autour du thème « les femmes dans la Résistance en France »

► Bibliographie indicative

Nous avons retenu les ouvrages de synthèse et les articles scientifiques parus depuis 1990 faisant un état sur la question. Sauf mention contraire le lieu de parution est Paris.

- Dossier « Résistances et Libérations, France 1940-1945 » in *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 1, 1995
- L'Aulnoit Béatrix de *Les Rochambelles*, Lattès, 1992
- Bard Christine *Les Femmes dans la société française au XX^e siècle*, Armand Colin, 2001
- Bertin Célia *Femmes sous l'Occupation*, Stock, 1993
- Capdevila Luc « La mobilisation des femmes par la France combattante » in *Clio*, n° 12, 2001
- *Identités féminines et violences politiques (1939-1946)*, dirigé par François Rouquet et Danièle Voldman, Cahier de l'IHTP, n° 31, octobre 1995
- Voir les articles de Douzou Laurent « La Résistance, une affaire d'hommes ? » et de Schwartz Paula « La répression des femmes communistes, 1940-1944 »
- Dumont Thérèse et Pellissier Simone *Femmes en Résistance*, éd. de Haute-Provence, 1994
- Fraisse Geneviève *Les Femmes et leur histoire*, Gallimard, 1998
- Gilzmer Mechthild *Camps de femmes : chroniques d'internées, Rieucros et Brens, 1939-1944*, éd. Autrement, 2000
- Guidez Guylaine *Femmes dans la guerre (1939-1945)*, Perrin, 1989
- Morin-Rotureau Evelyne *1939-1945 : combats de femmes françaises et allemandes, les oubliés de la guerre*, éd. autrement, 2001.
- À la fin de ce livre, se trouve une bibliographie récente sur le sujet.
- Muel-Dreyfus Francine *Vichy et l'éternel féminin*, Seuil, 1996
- Oriol-Maloire Albert *Les Femmes dans la guerre, 1935-1945*, Amiens, Martelle, 1995
- *Histoire des femmes en Occident, t.5 : le XX^e siècle* dirigé par Françoise Thébaud Duby Georges et M. Perrot (dir.), Plon 1992
- Voir l'article d'Hélène Eck, « Les Françaises sous Vichy »
- Thalmann Rita « Les Femmes juives étrangères dans la Résistance », in *Les Étrangers dans la Résistance en France*, actes du colloque du 6 novembre 1992 organisé par l'Université de Franche-Comté, Besançon, Musée de la Résistance et de la Déportation, 1992
- Tillion Germaine *Ravensbrück*, Seuil, 1973, 1988
- Veillon Dominique « La vie quotidienne des femmes », in *Le Régime de Vichy et les Français*, dirigé par Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, Fayard, 1992
- Weitz Margaret Collins *Les Combattantes de l'ombre. Histoire des femmes dans la Résistance : 1940-1945*, Albin Michel, 1996

Mémoire et Espoirs de la Résistance

LE COLLOQUE « DU NAZISME À LA PURIFICATION ETHNIQUE » ÉVOLUTION DU CRIME CONTRE L'HUMANITÉ

Ce colloque qui avait pour cadre la Cour de cassation fut une magnifique rencontre pluridisciplinaire associant des témoins, des historiens et des praticiens du droit.

« **L**e nazisme reste un système de référence du crime contre l'Humanité et, s'il faut analyser les atteintes aux droits de l'homme survenues au cours du dernier demi-siècle, il ne faut surtout pas faire d'amalgame », concluait Marie-José Chombart de Lauwe, Résistante-Déportée, présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, en conclusion de son intervention lors du colloque du 10 décembre dernier dans la grand'chambre de la Cour de cassation. Cette manifestation co-organisée par la Fondation Charles de Gaulle, la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, la Fondation de la Résistance et les associations « Mémoire et Espoirs de la Résistance » (MER) et « Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation » (AAFMD), s'est déroulée en présence de MM Yves Guéna, président du Conseil constitutionnel et président de la Fondation Charles de Gaulle, Guy Canivet, premier président de la Cour de cassation, Jean-François Burgelin, procureur général près la Cour de cassation.

Après les interventions de Jean Mattéoli, Résistant-Déporté, président de la Fondation de la Résistance, de l'historienne Christine Levisse-Touzé, directeur du Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris et Musée Jean Moulin, Jacques Patin, avocat général honoraire à la Cour de cassation, ancien conseiller juridique du général de Gaulle, administrateur de la Fondation Charles de Gaulle, insista sur la notion de mémoire. Citant Chateaubriand « *Néron peut sévir, Tacite est né dans l'Empire* », il insista sur le fait que la Justice ce n'est pas la vengeance, mais bien la mémoire.

M. Claude Jorda, président du Tribunal international de La Haye pour les crimes commis dans l'ex-Yougoslavie, souligna combien la mise en place d'une justice internationale se révélait difficile face aux particularismes nationaux, mais les premières arrestations effectuées et les premières condamnations prononcées s'inscrivent bien dans le droit fil des règles ayant présidées à l'instauration du Tribunal de Nuremberg. Le modérateur était M. François-René Cristiani, journaliste à France Culture. Les minutes de ce colloque seront publiées ultérieurement et seront mises à la disposition de nos adhérents.

Michel Ambault
administrateur de «MER»



Photos : Marc Finelitin

1 et 2 : de gauche à droite
M. François Archambault,
M. Jean Mattéoli, M. Claude Jorda,
M. François-René Cristiani,
M^{me} Marie-José Chombart de Lauwe,
M. Jacques Patin, M^{me} Christine
Levisse-Touzé, M. Dany Tetot.
3 : M. Claude Jorda, président du
Tribunal international de La Haye
pour les crimes commis dans
l'ex-Yougoslavie.

4 : Une assistance nombreuse, parmi laquelle on comptait de nombreux représentants d'associations et de personnalités, était venue à la Cour de cassation pour écouter des intervenants de renom.

Au premier rang, de gauche à droite : M. Jean-François Burgelin, procureur général près la Cour de cassation ; M. Yves Guéna, président du Conseil constitutionnel et de la Fondation Charles de Gaulle.

Au deuxième rang, de gauche à droite : MM. Robert Créange et Maurice Cling respectivement secrétaire général et président délégué de la Fédération nationale des déportés internés résistants et patriotes.

Les femmes de l'ombre

La représentation de l'action des femmes dans la Résistance

La place réelle occupée par les femmes dans la Résistance a longtemps été mal reconnue. Grâce aux mouvements organisés des femmes, on commence à leur rendre justice. Rolande Treppe, résistante dans les Ardennes et historienne de métier, a voulu consacrer un film aux femmes résistantes, françaises et étrangères, non pas pour écrire leur histoire, mais pour évoquer leur action à travers la peinture, la sculpture et l'architecture. L'objectif est de choisir quelques exemples significatifs, d'évoquer la diversité des formes d'action et l'intensité de l'engagement des femmes au-delà de la différence des classes, des opinions, des nationalités, des clivages politiques et professionnels.

Le lancement des **Rencontres Cinématographiques de la Résistance et de la Déportation**

Résistance, extermination, quelle a été la place donnée par l'image filmée, à ces composantes de la Déportation vers les camps nazis. Entre déportation politique et, déportation raciale comment la représentation par l'image a-t-elle évoluée au cours de ces soixante dernières années? C'est ce que nous tenterons de montrer à Créteil au Cinéma des Palais, les 8, 9, et 10 mars 2002. Nous organisons ces journées avec le Musée de la Résistance nationale de Champigny, et les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation. Comme pour notre précédent festival de films sur la Résistance.

Sylvie Lindeperg et Annette Wiewiorka dénoueront les fils d'un cheminement complexe. Pendant trois jours seront projetés des films phares et d'autres, peu ou pas connus, en présence souvent, des témoins acteurs de ces films, et des réalisateurs. Un débat aura lieu chaque jour avec le public. Nous clôturerons cette manifestation par une journée de réflexion le 11 mars à l'auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris. Après un exposé d'Annette Wiewiorka et de Sylvie Lindeperg, à partir du livre de cette dernière, exposé renforcé par des extraits de films significatifs, se tiendront deux tables rondes, l'une sur l'impact dans l'imaginaire des jeunes, de films de fiction de type « hollywoodiens », la deuxième sur l'usage de l'image et des archives. Ces tables rondes seront animées par des historiens, des professeurs d'histoire, des réalisateurs, et des journalistes de cinéma.

Simultanément, MER et l'AAFMD créent en collaboration, une structure audiovisuelle « images de la Résistance et de la Déportation » qui a une double vocation :

Théâtre

« *L'étrange défaite* » d'après l'œuvre de Marc Bloch, adaptation et mise en scène de Jean Quercy avec les comédiens de la compagnie Théâtre Averse.

Jusqu'à la fin juin 2002, les représentations ont lieu tous les samedis à 15 heures au : Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris - Musée Jean Moulin - Jardin Atlantique - 23, allée de la 2^e DB - 75015 Paris. Tél. : 01 40 64 39 44

Durée du spectacle : une heure
Tarif : 50 francs
Le nombre de place étant limité, une réservation est obligatoire au 01 49 26 09 95



Photo «mer»

Vendredi 14 décembre, les jeunes sont venus nombreux aux « cinémas du Palais » de Créteil pour assister aux rencontres cinématographiques de la Résistance et de la Déportation. À droite, M. Jean Novosseloff, secrétaire général adjoint de « Mer ».

- Projeter chaque année autour du thème du concours national de la Résistance et de la Déportation des films dans les établissements scolaires, et d'une manière plus large tout au long de l'année, des films divers, notamment des

courts métrages ou dessins animés visibles par de très jeunes enfants. Ceci à la demande des enseignants, et suivant ce qu'ils désirent. Nous nous chargeons de leur indiquer ou de leur procurer des films et de faire venir des témoins adaptés au choix du film. Il suffit de téléphoner ou de faxer au 01 56 66 81 59.

- Constituer petit à petit un catalogue de films et courts métrages peu connus de manière à faciliter le travail de tous ceux qui souhaitent faire des projections sur le thème de la Résistance et de la Déportation en France.

À la demande du ministère de la Défense, qui nous parraine, nous développons notre activité audiovisuelle en région. Notre antenne territoriale MER 41 a réalisé la deuxième édition de son festival à Vendôme, à Romorantin et à Blois avec un large public. À Paris et en Île de France, MER est associée avec l'AAFMD et a déjà organisé trois projections pour les scolaires (100 à 300 élèves à chaque fois).

Nicole Dorra, vice-présidente de «MER»

Calendrier des prochaines manifestations

► Programme des soirées thématiques ⁽¹⁾ « une soirée, un auteur » organisées par le Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris et Musée Jean Moulin (ville de Paris) avec le soutien de l'association « MER ».

Entrée libre.

Les conférences débutent à 18 heures

- Mardi 8 janvier 2002 Evelyne MORIN-ROTUREAU *1939-1945 : combats de femmes. Françaises et Allemandes, les oubliées de la guerre*, les éditions Autrement
- Jeudi 7 février 2002 Stefan MARTENS et Maurice VAISSE (sous la dir.) *Les relations franco-allemandes, Frankreich und Deutschland im Krieg, Kollaboration, Résistance*, Bouvier, 2000
- Jeudi 7 mars 2002 Jean DELMAS *Officier historien*, Economica, 2000
- Jeudi 4 avril 2002 André CASALIS *Cadets de la France Libre*, compte d'auteur, 1999
- Jeudi 2 mai 2002 Raymond PRUNIER (traducteur de Günther WEISENBORN) *Une Allemagne contre Hitler*, coll. Résistance Liberté-Mémoire, éditions du Félin, 2000

► Présentation du thème du Concours National de la Résistance et de la Déportation : « L'univers concentrationnaire au travers de la création littéraire et artistique », le vendredi 25 janvier 2002 à 14 heures au Grand Amphithéâtre de la Sorbonne. Cet après-midi organisé autour du thème du concours 2001-2002 par « MER » et l'AAFMD réunit des résistants, des déportés et des spécialistes : M^{mes} Violette Jacquet, Violette Rougier-Lecocq, Claude-Alice Peyrotte, MM. Walter Spitzer, John Williams et Jean-Pierre Vittorio.

► Récital annuel de poésie sur la Résistance le jeudi 28 mars 2002 aux Invalides à 15 heures organisé par « MER », le Club des Poètes, des enseignants et des lycéens.

(1) Renseignements et réservations

Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris Musée Jean Moulin - Jardin Atlantique - 23, allée de la 2^e DB - 75015 Paris - Tél. : 01 40 64 39 44

Adhésion

Si vous voulez donner un avenir au devoir de mémoire, adhérez à « Mémoire et Espoirs de la Résistance » ! Cotisation 15 € (+ 6 € pour « Résistance et Avenir »).

● Chèque à libeller à « Mémoire et Espoirs de la Résistance », Place Marie-Madeleine Fourcade, 18 place Dupleix, 75015 Paris ● Tél./Fax : 01 45 66 92 32 ● e-mail : m_e_r@club-internet.fr et memoresist@club-internet.fr ● Site internet : www.memoresist.org ● Informations complémentaires sur les sites internet : www.charles-de-gaulle.org et www.fondationresistance.com ●

Association pour des Études sur la Résistance « CONJUGUER LA RÉSISTANCE

L'opération CD-ROMs dans les régions, menée par l'AERI, sait aussi « conjuguer la Résistance au féminin ».

La Résistance n'a pas été l'apanage d'un groupe social déterminé ou d'une classe d'âge particulière. Cependant la sur-représentation masculine a été constatée dans tous les départements : cela tient à la répartition des rôles entre hommes et femmes dans la société française de l'époque (les femmes n'ont eu le droit de vote qu'en 1944), d'une part, et, au fait qu'une fois le pays libéré, elles sont « rentrées chez elles ». Toutefois, si l'on considère que Résister c'est accomplir un geste à la fois politique et militaire, la présence officielle de plus de 10 % de femmes dans la Résistance est plutôt remarquable. Bien évidemment, la Résistance a aussi été civile et les femmes y ont largement contribué, souvent au péril de leur vie.

Une des missions de « l'Opération CD-ROMs sur la Résistance dans les régions » est de mettre en valeur le parcours de ces hommes et de ces femmes que l'Histoire a souvent oublié, ces personnes qui, à la base, ont fait le choix de combattre l'inacceptable.

Tout au long des CD-ROMs, le public découvrira le portrait de femmes exceptionnelles qui sont entrées dans la Résistance pour des raisons diverses, mais toutes l'ont fait avec volonté et intuition.

« Je n'admettais pas que le sol français soit souillé à nouveau par les troupes d'occupation armées », souligne Yvette Lundy (Marne), « la politique



Archives privées de C. et R. Janot

Catherine Janot
Membre des réseaux *Bourgogne, Comète et Vélite-Thermopyles*, elle devint clandestine au printemps 1943 et partit en avril 1944 en Afrique du Nord où elle s'engagea dans les FFL en compagnie de son mari.

de collaboration, le racisme et l'antisémitisme m'étaient intolérables», précise Catherine Janot (Yonne).

► Il fallait défendre les valeurs républicaines menacées par Vichy

Elles ont hébergé des prisonniers de guerre ou des pilotes alliés, rejoint le maquis, participé à des sabotages, reproduit et distribué les discours prononcés par de Gaulle (Yvette Gouineau de Versailles), fabriqué des fausses cartes d'identité et de faux certificats de résidence (Lucienne Montaut des Landes)...

« Le 11 novembre 1940, avec des amis, je dépose une couronne au cimetière des Gonards, à Versailles, devant le monument des Anglais morts durant la Première Guerre mondiale. En fin d'après-midi, je participe à la manifestation de l'Arc de Triomphe » explique Yvette Gouineau. Catherine Janot aide son mari à s'évader du camp des aspirants du *Stalag* IA, près de Koenigsberg, où il est détenu. Elle lui envoie dans des colis des vêtements civils recouverts de galons

militaires, des cartes, une boussole et des *marks* ayant cours en Allemagne.

Yvette Lundy, institutrice dans la Marne, chantait avec ses élèves « *Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine* » et s'arrangeait pour que les fenêtres soient ouvertes...

► Il fallait libérer le territoire et aboutir à la victoire

Alors très vite, ces femmes prennent de plus en plus de responsabilités.

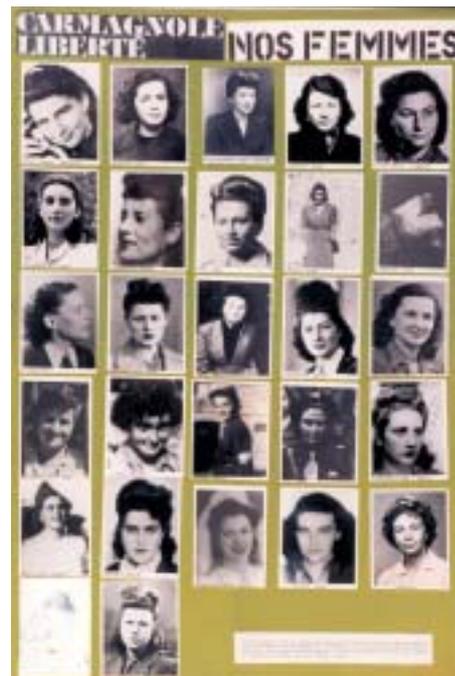
Yvette Gouineau, par son investissement devient rapidement une proche collaboratrice de Jacques Destrée, fondateur et responsable du mouvement *Résistance*. Elle est chargée de la liaison avec les autres mouvements et réseaux.

Quant à Catherine Janot (de l'Yonne), elle avait parmi ses amis le docteur Jean de Larebeyrette, médecin sénonais qui lui avait fourni des habits civils pour l'aviateur canadien. Elle le met en contact avec Robert Aylé qui lui fait rencontrer Philippe Viannay, fondateur du mouvement *Défense de la France*. En mars 1943, Philippe Viannay la met en relation, ainsi que Jean de Larebeyrette, avec les responsables du réseau Vélite-Thermopyles, réseau de renseignement



Josette Lassalle, déléguée régionale du mouvement *Libé-Nord*.

Archives du Musée de la Résistance et de la Déportation de Mont-de-Marsan



Les femmes de la MOI à Lyon
Photomontage réalisé par Léon Landini, liquidateur de la MOI de Lyon

Collection Léon Landini

nce Intérieure

ANCE AU FÉMININ »

dépendant du BCRA. C'est ainsi que se constitue le groupe sénonais du réseau Vélite-Thermopyles. Catherine Janot sert de boîte aux lettres pour ce réseau et resta en liaison avec Jean de Larebeyrette qui se rendait chaque semaine à Paris.

« J'ai été contactée par Jacques Darribey, originaire de Dax, qui me demanda d'adhérer à Libé-Nord, un réseau déjà structuré sur le plan national. J'acceptais immédiatement, trop heureuse de sortir de l'isolement dans lequel nous nous trouvions alors (...) », explique Josette Lassalle des Landes.

► Les risques encourus étaient grandissants chaque jour

« La police a retrouvé la fausse carte d'identité chez ma cousine. Nous sommes arrêtées, toutes les deux, le 18 mars 1943 et conduites à la Maison Blanche à Biarritz puis transférées au fort du Hâ à Bordeaux. Je suis déportée au camp de concentration de Ravensbrück quelques jours après », précise Lucienne Montaut.

« Un jour de mars 1942 les Allemands sont entrés dans ma classe et m'ont arrêtée », explique Yvette Lundy.

Yvette Lundy (Marne), Catherine Janot (Yonne), Yvette Guineau (Versailles) et Lucienne Montaut (Landes) font partie de ces nombreuses femmes dont les parcours singuliers sont racontés dans les CD-ROMs sur la Résistance locale.

À travers ces études où se mêlent une multitude de portraits de femmes mais aussi d'étrangers, de jeunes, d'ouvriers, d'intellectuels..., la mémoire de la Résistance peut continuer à perdurer pour les générations futures.

Renseignements

AERI (association loi 1901 d'intérêt général)

Association pour des Études

sur la Résistance Intérieure,

affiliée à la Fondation de la Résistance

● Siège social et bureaux :

16-18 place Duplex 75015 Paris

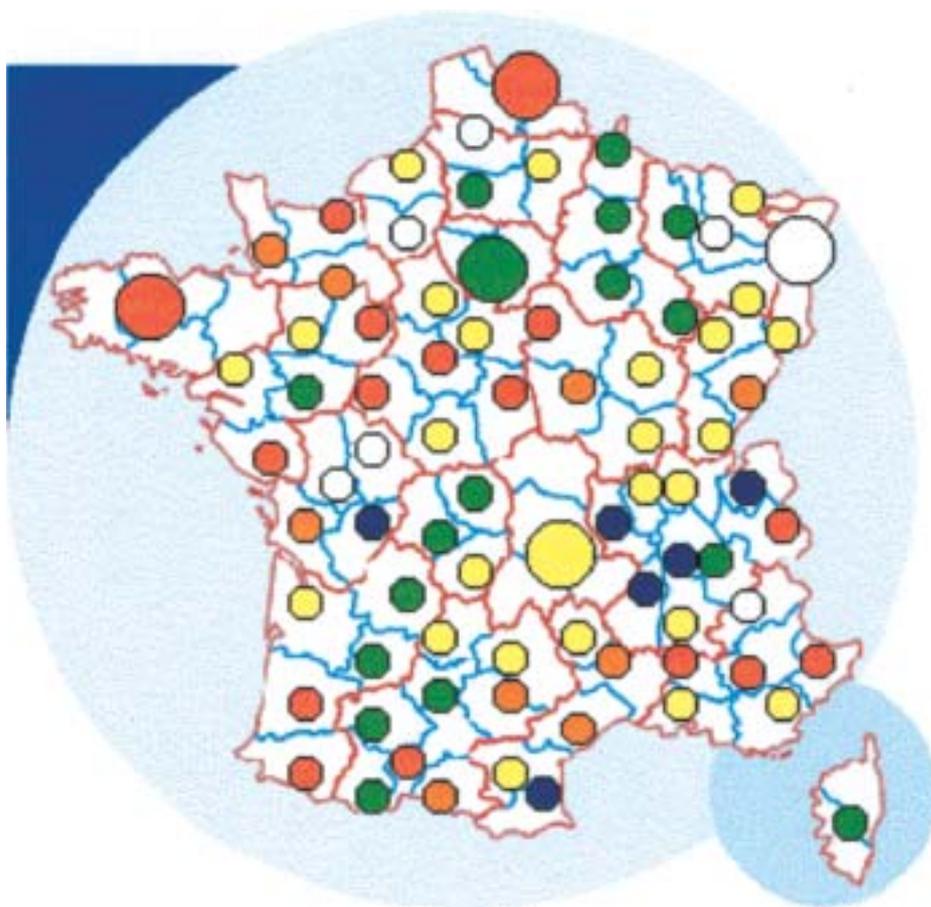
● Tél. : 01 45 66 62 72

● Fax : 01 45 67 64 24

● Site : www.aeri-resistance.com

● E-mail : aeri@club-internet.fr

Équipes qui travaillent sur « l'Opération CD-ROMs sur la Résistance dans les régions »



- 4 CD-ROMs terminés début 2002 (4 départements) : Ardèche, Charente, Haute-Savoie, Vercors.
- 15 CD-ROMs terminés courant 2002 (22 départements) : Corse, Creuse, Dordogne, ILE-DE-FRANCE, Isère, Loire, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire, Marne, Meuse, Oise, Pyrénées-Orientales (juin 2002), Tarn-et-Garonne, Hautes-Pyrénées, Haute-Vienne.
- 19 CD-ROMs terminés courant 2003 (23 départements) : Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Ardennes, Aube, BRETAGNE, Calvados, Cher, Gironde (1ère version), Haute-Garonne, Indre-et-Loire, Landes, Loir-et-Cher, Haute-Marne, NORD-PAS-DE-CALAIS, Sarthe, Savoie, Vaucluse, Vendée, Yonne (automne).
- 9 CD-ROMs terminés courant 2004 (9 départements) : Ariège, Charente-Maritime, Doubs, Gard, Hérault, Manche, Nièvre, Orne, Tarn.
- 28 CD-ROMs terminés en 2005-2006 (30 départements) : Ain, Aisne, Aude, AUVERGNE (2 CD-ROMs), Aveyron, Bouches-du-Rhône, Corrèze, Côte d'Or, Drôme, Eure-et-Loir, Gers, Gironde (2ème version), Indre, Jura, Loire-Atlantique, Loiret, Lot, Lozère, Mayenne, Moselle, Pyrénées-Atlantiques, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Seine-Maritime, Territoire de Belfort, Var, Vosges.
- 8 départements rentrent tout juste dans le projet : Hautes-Alpes, ALSACE, Deux-Sèvres, Eure, Meurthe-et-Moselle, Somme, Vienne.

Légende : CD-ROM départemental ○ CD-ROM régional ○

LUCIE AUBRAC, UNE COMBATTANTE

Propos recueillis par Frantz Malassis

Née le 29 juin 1912, fille de vignerons mâconnais, agrégée d'histoire géographique en 1938, Lucie Bernard épouse Raymond Samuel un an plus tard. À Clermont-Ferrand, elle rencontre Jean Cavaillès et Emmanuel d'Astier de la Vigerie avec qui elle forme un premier noyau de Résistance, préfiguration du mouvement *Libération-Sud*⁽¹⁾.

Auparavant, elle avait aidé, en Bretagne, au départ de jeunes pour l'Angleterre puis à l'évasion de son mari, prisonnier de guerre à Sarrebourg.

Professeur au lycée Edgar Quinet à Lyon de 1941 à 1943, militante et membre du cercle des dirigeants de *Libération-sud*, elle s'adonne, entre ses cours, à de multiples activités clandestines : en 1941, elle contribue à la parution du journal *Libération*, elle fabrique des faux papiers et aide des résistants à franchir la ligne de démarcation. Le 15 mars 1943, son mari, adjoint au général Delestraint, chef de l'armée secrète est arrêté à Lyon par la police de Vichy et incarcéré à la prison Saint-Paul. Avec un aplomb incroyable, Lucie Aubrac parvient à le faire libérer.

Étant devenue une spécialiste des évasions, elle organisa peu de temps après, l'enlèvement par des faux policiers, de trois résistants détenus à l'Hôpital de l'Antiquaille puis de quatre détenus à l'hôpital de Saint-Étienne.

Le 21 juin 1943, c'est la grande rafle de Caluire (Rhône) de plusieurs responsables de la Résistance, dont Jean Moulin et Raymond Aubrac. Incarcérés au fort Montluc, ils sont longuement interrogés sous la torture par Klaus Barbie dans les bâtiments de l'École de santé militaire, devenue siège de la *gestapo* lyonnaise. Lucie, enceinte, monte un coup de main audacieux. Le 21 octobre 1943, en plein jour, les armes à la main, à la tête de son groupe franc pour qui elle est « Catherine », elle mène l'attaque du convoi cellulaire dans lequel sont transférés Raymond Aubrac et une dizaine d'autres résistants.⁽²⁾

Désormais identifiée et recherchée par toutes les polices allemandes et vichystes, Lucie Aubrac erre de cachette en cachette jusqu'au 8 février 1944, jour où, sur le point d'accoucher, elle est emmenée à Londres par un avion britannique. Elle est désignée par les Mouvements Unis de la Résistance pour siéger à l'Assemblée consultative d'Alger.

Après la guerre, elle reprend son métier d'enseignante. Aujourd'hui Lucie Aubrac, toujours active, s'emploie, notamment par des conférences dans les établissements scolaires, à communiquer aux nouvelles générations le sens des valeurs qui firent la grandeur de son combat.

(1) Les autres co-fondateurs du mouvement *Libération-sud* sont Raymond Aubrac, membre du comité directeur, Marcel Zérapha et Jean Rochon.

(2) Cet extraordinaire épisode de la Résistance française est relaté dans son ouvrage *Ils partiront dans l'ivresse*, qui a été porté à l'écran par Claude Berri avec comme acteurs principaux Carole Bouquet et Daniel Auteuil. La sortie du film *Lucie Aubrac* fut l'occasion pour certains milieux d'orchestrer une campagne odieuse d'insinuations et d'accusations non fondées envers le couple Aubrac. Dans ce contexte, Raymond et Lucie Aubrac portèrent plainte contre Gérard Chauvy, auteur de *Aubrac, Lyon 1943*, qui fut condamné pour diffamation en 1998. Les dommages et intérêts versés par ce dernier et son éditeur furent intégralement versés à la Fondation de la Résistance, (dont Lucie Aubrac est vice-présidente d'honneur), à charge pour elle d'offrir chaque année un prix spécial à plusieurs lauréats nationaux du concours scolaire de la Résistance et de la Déportation.



© L'éveil de la Haute Loire

Lucie Aubrac est l'auteur de :

- *La Résistance. Naissance et organisation* (Paris, éd. Robert Lang, 1945)
- *Ils partiront dans l'ivresse. Lyon, mai 1943-Londres février 1944* (Paris, Le Seuil, 1984)
- *Cette exigeante liberté. Entretiens avec Corinne Bouchoux* (Paris, éd. l'Archipel, 1997)
- *La Résistance expliquée à mes petits enfants* (Paris, Le Seuil, 1999)

Frantz Malassis : *Tout le monde connaît votre rôle et votre action dans la Résistance. Mais en quoi cet engagement dans la Résistance a été une rupture, comment cela a changé le cours de votre vie ?*

Lucie Aubrac : En 1939, j'obtins une bourse pour préparer une thèse aux États-Unis. Je devais me marier à mon retour. Mon départ était fixé le 5 septembre 1939. La guerre éclate le 3 septembre ! Dès ce moment, ma vie a changé. Bien entendu, je ne m'embarque pas et

je me marie pendant la drôle de guerre, en décembre 1939.

Mai 1940, la défaite, l'invasion nazie, mon jeune époux prisonnier de guerre, le discours de Pétain le 17 juin, l'appel du général de Gaulle depuis Londres le 18 juin. Pour moi la guerre n'est pas finie. C'est ma guerre à moi qui commence. Aider de grands élèves à rejoindre Londres, aider mon mari à s'évader du camp de prisonniers. Me voilà mobilisée, conspiratrice, prête à me joindre à Jean Cavaillès

DE LA MÉMOIRE

et à Emmanuel d'Astier de la Vigerie pour démarrer une opposition à Vichy et à l'occupation allemande.

À mon militantisme au grand jour succède maintenant un militantisme clandestin. Je suis en quelque sorte une femme double : une vie familiale avec un premier enfant qui s'annonce, une vie professionnelle au lycée de jeunes filles à Lyon. Mon double : les rendez-vous cachés, la recherche de complices pour notre propagande clandestine. C'est vraiment la rupture avec le passé.

Ce qui est au début -imagination aidant- une sorte de jeu, devient un engagement volontaire lié à la désobéissance vis-à-vis de cette société de collaboration franco-allemande.

Mes attaches bourguignonnes, mon milieu enseignant s'élargissent. Je fais la connaissance de gens variés, en âge, en activités professionnelles, de conditions sociales différentes. Il n'y a plus de barrières sociales non plus que politiques. Seuls comptent, la volonté de vaincre le régime de Pétain, le désir de chasser l'occupant, le souci d'informer une opinion anesthésiée, d'aider tous celles et ceux qui sont les victimes de cette collaboration. Alors le typographe, le cheminot, le facteur, l'instituteur, le secrétaire de mairie, la fermière comme la châtelaine, tout comme le médecin, patron d'un grand service hospitalier, voilà le milieu qui devient le mien. Nous nous rencontrons une fois, nos objectifs sont précis et de cette rencontre naissent nos moyens d'action.

Je vis encore maintenant avec cet échantillonnage. Nous gardons entre nous, une fraternité, une sorte de complicité que les autres ne comprennent pas toujours. Tant d'entre nous n'ont pas eu le temps de vivre, d'aimer. Pour moi c'est un cortège de noms, de visages qui a décidé de mon activité actuelle.

F.M. : *En 1944, vous êtes nommée représentante des Mouvements Unis de la Résistance à l'Assemblée Consultative d'Alger. Cependant, après la Libération, comme beaucoup de résistantes, vous renoncez à poursuivre une carrière politique. Qu'est-ce qui a motivé ce choix ?*

L.A. : Le mouvement Libération-Sud m'a désignée pour siéger à l'Assemblée Consultative à Alger mais après notre arrivée à Londres en février 1944, c'est mon mari qui a rejoint le général de Gaulle à Alger et occupé ce poste. Moi j'ai mis au monde mon deuxième enfant et j'ai essayé d'être utile près des services de la France Libre et de la BBC.

Après la Libération, j'ai siégé dans cette Assemblée à Paris jusqu'à sa dissolution puis j'ai repris mon métier d'enseignante. J'étais trop

individualiste pour adhérer à un parti politique issu de l'avant guerre. J'avais envie de trouver enfin une vie familiale paisible, de préparer un troisième enfant et ma vocation a toujours été d'enseigner. J'ai réussi à l'exercer librement et j'ose dire avec succès. Mais je n'en étais pas prisonnière ; les problèmes de société, la décolonisation, l'évolution de la condition féminine sont restés mes combats à la Ligue des Droits de l'Homme.

F.M. : *Depuis votre retraite, infatigable, vous n'avez cessé de parcourir la France pour transmettre aux jeunes l'esprit de Résistance qui, comme vous aimez le dire, doit se conjuguer au présent. Comment expliquez-vous le succès de vos conférences dans les établissements scolaires ?*

L.A. : J'ai enseigné l'Histoire comme une suite d'événements, de comportements, de réalisations qui, petit à petit, ont fait le monde tel qu'il est. Ce monde, comment le vivent les jeunes : l'opulence, la société de consommation se mêlent aux famines, aux racismes, aux injustices sociales. Les voilà déboussolés, à la recherche de repères pour organiser leur vie. Nous, les adultes, ne savons que les critiquer, les condamner et souvent les mépriser. Dans la Résistance, il n'y avait pas que des « enfants de chœur » et la morale courante était inversée.

Essayons donc de comprendre. Quand je suis avec des jeunes, je commence à leur raconter des histoires vraies de notre Résistance. Je les aide à trouver les valeurs qui étaient en cause et qui faisaient qu'un gars de 17 ans était fusillé, un cheminot emprisonné, une fermière brûlée dans sa ferme, un médecin battu à mort, une fille de 20 ans torturée et déportée, des petits enfants massacrés à Auschwitz. Je ne fais pas une conférence mais les professeurs me disent l'écho qu'ils récoltent. Les jeunes n'oublieront jamais Mathieu fusillé à leur âge pour avoir coupé un câble électrique.

Actuellement, des élèves considérés comme « fortes têtes » participent au concours de la Résistance et de la Déportation. Pourquoi voulez-vous que j'abandonne, à cause de mon âge, cette croisade, pour les valeurs de solidarité, de fraternité et de justice qui trouvent une résonance certaine chez les jeunes. Vous pensez que je suis optimiste mais je suis sûre que nous les résistants, avons semé le bon grain et pour longtemps.

F.M. : *Quel message donnez-vous aux jeunes d'aujourd'hui ?*

L.A. : Si vous n'intervenez pas devant une injustice quelle qu'elle soit, vous êtes sûrs de vous retrouver un jour, seuls, devant une injustice qui vous atteindra.

L'ONAC encourage les jeunes à devenir porte drapeau

Le 18 juillet 2001 était publié au JO le nouvel arrêté ministériel portant sur l'attribution du diplôme d'honneur de porte-drapeau des associations d'anciens combattants et victimes de guerre. Ce décret introduit trois nouveautés importantes : il élargit les catégories associatives pouvant prétendre à l'attribution du diplôme, il introduit le concept d'associations de mémoire, en prolongement des associations d'anciens combattants et il le réduit à trois ans la durée de service pour l'obtention du diplôme.

S'il n'est plus nécessaire, depuis 1978, d'être ancien combattant pour être porte-drapeau, **nul doute que cette décision permettra d'encourager plus de candidatures dont celles des jeunes.**

Par ailleurs, en plus du projet d'octroi de subventions en vue de favoriser l'acquisition ou le renouvellement des drapeaux, l'ONAC décide aussi d'assurer la préservation des emblèmes d'associations dissoutes en organisant leur dépôt dans les meilleures conditions.



Depuis 1961, 68 463 diplômes d'honneur du porte-drapeau ont été décernés. Aujourd'hui, grâce à l'ONAC, il s'ouvre vers de nouveaux acteurs associatifs de la citoyenneté combattante. Ce changement est symbolisé dans le graphisme du diplôme, dessiné par l'artiste Raymond Moretti.

Exposition « Résistance Fer »

se tiendra du 16 au 31 janvier 2002 dans les locaux du Crédit municipal de Paris 22 rue des Blancs Manteaux 75 004 Paris (Métro : Hôtel de Ville).
Entrée gratuite

Témoignage marquant de l'association Résistance-Fer, fondée par Louis Armand, Compagnon de la Libération, cette exposition a été réalisée par des cheminots avec les matériaux de l'entreprise des années soixante-dix. Elle reflète à merveille la vitalité et la solidarité issues d'une résistance corporative et constituée, de par sa nature et sa réalisation un document historique.

VIENT DE PARAITRE

La présence de ces titres dans «vient de paraître» ne saurait constituer un conseil de lecture mais a pour but de tenir informé les abonnés de la «Lettre», des derniers ouvrages que nous avons reçus au cours du trimestre.

La Fondation serait reconnaissante à ses lecteurs de lui communiquer, le cas échéant, leur sentiment sur le contenu de ces ouvrages, afin de pouvoir en recommander la lecture.

Guide du musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère
Philippe Barrière et Gil Emprin
Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère
(14, rue Hébert 38000 Grenoble)
116 p., 16 € (104,95 F)

Sauvetages et baptêmes. Les religieuses de Notre-Dame de Sion face à la persécution des Juifs en France (1940-1944)
Madeleine Comte
Préface d'Etienne Fouilloux
Éd. l'Harmattan, 224 p., 18,30 € (120,04 F)

Oradour
Jean-Jacques Fouché
Éd. Liana Levi
(1, place Paul Painlevé 75005 Paris),
288 p., 19,82 € (130 F)

La Résistance dans le cinéma français 1944-1994. De la libération de Paris à Libera me
Suzanne Langlois
Éd. l'Harmattan, 454 p., 35,10 € (230,24 F)

De l'armée des ombres à l'armée des Alpes. La Résistance rhône-alpine (1940-1945)
Jean-Pierre Martin
Éd. Alan Sutton (21, avenue de la République 37300 Joué-lès-Tours),
160 p., 21,34 € (140 F)

Les résistances allemandes à Hitler
Gilbert Merlio
Éd. Tallandier, 324 p., 18,50 € (121,35 F)

Rémy: l'agent secret n° 1 de la France libre
Guy Perrier
Perrin, 19,60 € (128,57 F)

La Vienne dans la guerre 1939-

1945. La vie quotidienne sous l'Occupation
Roger Picard
Éd. de Borée
(35, rue des Frères Lumière, ZI le Brezet 63100 Clermont-Ferrand),
216 p., 29,90 € (196, 13 F)

Camille Folliet, prêtre et résistant
Hyacinthe Vulliez
Éd. de l'atelier, 160 p., 16 € (104,95 F)

Vous pouvez retrouver d'autres compte-rendus de lecture sur notre site

www.fondationresistance.com

à la rubrique
«Nous avons lu»

A LIRE

Parmi les livres reçus nous choisissons quelques titres qui nous ont particulièrement intéressés et dont nous vous conseillons la lecture.

La Résistance sans héroïsme
Charles d'Aragon
Texte présenté par Guillaume Piketty, Éditions du Tricornet
(14 rue Lissignol 12001 Genève)



Voici la réédition extrêmement bien venue d'un des témoignages les plus justes et les mieux écrits qui soit jamais parus sur la Résistance. Au demeurant, c'est plus qu'une réédition, car Guillaume Piketty l'a enrichi d'une introduction qui est une véritable étude critique de soixante-dix pages sur l'auteur et son livre. D'une famille de haute noblesse (qui possédait un château à Salies, près d'Albi), Charles d'Aragon a 29

ans en 1940. Avant-guerre il a fait Sciences Po et est devenu publiciste, tout en militant dans *les Nouvelles Équipes Françaises* catholiques de Georges Bidault et Maurice Schumann. Dans la continuité de cet engagement, c'est au sein du mouvement *Liberté* des démocrates-chrétiens Teitgen et de Menthon qu'il entre en Résistance au printemps 1941. Quand *Combat* est créé, le marquis d'Aragon en devient le responsable départemental pour le Tarn. Traqué, il séjourne en Suisse au 2^e semestre 1943, puis revient en France où il côtoie un temps à Paris le cœur du «contre-Etat clandestin»: il est, l'adjoint de Teitgen, nommé secrétaire général provisoire à l'Information. Il repart dans le Tarn pour diriger les maquis d'un secteur du département, puis être nommé vice-président du Comité départemental de la Libération. Après-guerre, il deviendra député, évoluant du MRP au gaullisme de gauche, dans un trajet marqué d'une grande lucidité sur la décolonisation et faisant de lui, selon une formule heureuse de son présentateur, un «non-conformiste des années 50».

Non-conformiste, il le reste dans les années 70, lorsqu'il s'attelle à ses souvenirs de Résistance. Il arrivera à ce mélange à peu près unique de lucides analyses, ramassées à coup de formules saisissantes (p 78: «Être opposant alors, c'était se vouer à l'isolement. C'était rompre avec le plus grand nombre»; p 103, d'un prêtre résistant: «Il était de ceux que la guerre a révélés à eux-mêmes») et d'un ton distancié, voire ironique, qui n'épargne personne à commencer par l'auteur. Ce qui nous vaut en particulier, une galerie de portraits drôles et justes des grands résistants qu'il fut amené à côtoyer. Sur Emmanuel d'Astier, par exemple: «ce futur amoureux des causes prolétariennes évoquait irrésistiblement les comparaisons héraldiques»; ou bien Georges Bidault: «en 1942, personne plus que Bidault ne vivait intensément le présent et le futur», etc. Bien entendu, l'humour complice vire à l'ironie cinglante lorsqu'il s'agit de juger les nouveaux maîtres de l'heure: «vêtus de probité candide, les plus fervents zéloteurs de la Révolution nationale s'approchaient avec respect des saintes marmites où fermentaient à l'usage de la nation pénitente des philtres réparateurs». Appréciation moqueuse, mais qui vient en annexe d'une phrase ter-

rible: «Il y eut alors d'honorables délateurs».

Dans son introduction, Guillaume Piketty livre les clés permettant de comprendre cette réussite. Elle fut d'abord le fruit d'un long travail d'écriture (7 ans). Ensuite, celui du contexte des années 70, cette période où le balancier s'inverse, passant de la mémoire héroïsée de la Résistance au soupçon d'une collaboration généralisée des Français. Nul doute que Charles d'Aragon n'ait jugé primordial de combattre alors ces deux extrêmes par une recherche constante d'un ton juste. Certes, comme tout témoin, d'Aragon n'échappe pas à une vision subjective de la Résistance. Mais Guillaume Piketty montre à quel point nombre de ses analyses ont été confirmées depuis par l'historiographie, par exemple sur l'atmosphère de 1940, faite d'abandon au Maréchal par hébétude bien plus que par adhésion idéologique, ou sur le caractère ambivalent - à la fois clandestin et «à ciel ouvert» des débuts de la Résistance en zone sud. Par ailleurs, ayant eu accès au journal tenu pendant la guerre par Charles d'Aragon, Piketty nous aide à rendre encore mieux justice à ce pionnier. On y perçoit ce terrible isolement, au début, de ceux qui voulaient faire quelque chose. Le châtelain de Salies l'a vécu en s'absorbant dans une autodiscipline faite de travail, de lectures, de foi et d'écoute de la BBC. S'il a tenu, c'est sans doute aussi parce que les motivations qu'il confie à sa plume sont comme un concentré de celles qu'on retrouve isolées chez d'autres: un patriotisme lié au sens de l'honneur (qui lui fait refuser l'armistice comme la collaboration), un républicanisme assez fort pour impliquer une répulsion immédiate à l'égard de Pétain comme de la Révolution Nationale (ce qui est très rare en 1940 en zone sud), la perception claire du caractère anti-chrétien du nazisme.

Au total, à celui qui veut toucher du doigt la formidable richesse du phénomène résistant, on ne saurait trop recommander la lecture des mémoires de Charles d'Aragon. À enchaîner, par exemple, avec *Ami si tu tombes* de l'ancien instituteur FTP Roger Pannequin, si différent dans le style, dans les faits racontés, par l'univers social et politique décrit, mais participant d'un même regard sans complaisance.

Bruno Leroux
Directeur historique de la
Fondation de la Résistance

Ceux de Manipule.
Un réseau de renseignements dans la Résistance en France
Marie Ducoudray
Éditions Tirésias, 280 p., 22.87 € (150 F)



Manipule, un réseau parmi les 266 homologués après la guerre, dépendait des services secrets de la France libre. Il était divisé en trois sous-réseaux. C'est son histoire, leur histoire que l'auteur, à sa retraite d'enseignante, a voulu écrire.

Manipule était un réseau de renseignements militaires et à ce titre son étude ne révèle aucun fait spectaculaire, « la première réaction des résistants rencontrés est d'affirmer que ce qu'ils ont fait est banal (...) mais c'est en partie pour ces mêmes raisons que j'ai entrepris cette enquête afin de faire sortir de l'ombre des résistants ordinaires », précise l'auteur. Tenter le récit de la vie et de la mort d'un réseau dans la France occupée, ce ne fut pas chose facile.

Un vrai travail de détective a été mené pour renouer les fils de ces trois sous-réseaux implantés dans la France entière, pour retrouver les 441 dossiers individuels sur les 589 agents que comptait *Manipule*. D'autant que « parfois l'oubli de cette période de leur existence a été volontaire, pour certains le souvenir reste trop douloureux. »

En effet, le réseau fut – sans doute à cause de bien des imprudences – démantelé et anéanti fin 1943. Il a subi des pertes importantes : 129 arrestations suivies de 79 déportations et de 40 décès.

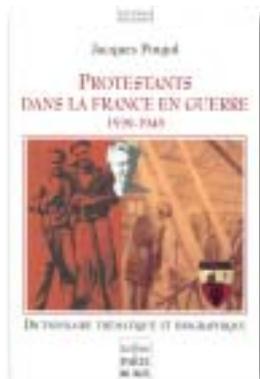
Débusquer les survivants en passant de l'île de Groix au Vexin, tenter de retrouver les noms et les adresses au-delà des pseudonymes suppose un travail de patience ! Difficulté encore aggravée pour comprendre et faire comprendre les connexions des trois sous-réseaux : RR, 57 et MAX.

La deuxième partie de l'ouvrage

nous y aide. Il se termine par une analyse sociologique, le mode de recrutement des membres, un essai de typologie des activités résistantes. Certains documents présentent très utilement les originaux des rapports d'activités (trafic ferroviaire, bases sous-marines de Brest, déplacement des troupes allemandes, postes d'écoute, etc.) Mais, à côté des analyses froides et précises de l'enquête rigoureuse de Marie Ducoudray, il y a place à l'émotion, à la douleur des souvenirs, en somme à l'humanité de ses témoins.

Claire Richet
Membre du réseau Alibi

Protestants dans la France en guerre 1939-1945. Dictionnaire thématique et biographique.
Jacques Poujol, Les éditions de Paris, 301 p., 24.39 € (160 F)



Cet ouvrage de Jacques Poujol, ancien secrétaire général de la Société d'histoire du Protestantisme français, illustre bien les traditions des différentes branches du protestantisme français : liberté de pensée et de parole, courage personnel, souci de se déterminer individuellement – mais fraternité dans l'action, notamment sociale. Il y eut des protestants dans l'orbite de Vichy, mais beaucoup s'en séparèrent lors de la mise en application du statut des juifs, insupportable atteinte à la dignité de la personne humaine.

Dans les villages, les maquis, les camps de réfugiés, les mouvements de résistance, on trouve des protestants de toutes tendances (barthiste, humaniste, fondamentaliste), qui se consacrent à l'aide aux personnes pourchassées (juifs, réfractaires, suspects) et à l'action, souterraine ou visible, contre la pression accrue de l'occupant et de ses exactions. L'ouvrage de Jacques Poujol retrace bien cette imbrication entre l'attitude individuelle (« Résister », gravé dans la pierre de

la tour de Constance par l'huguenote Marie Durand) et la participation à l'action collective, civile, sociale ou armée (dans les maquis) de nombreux protestants français entre 1940 et 1945.

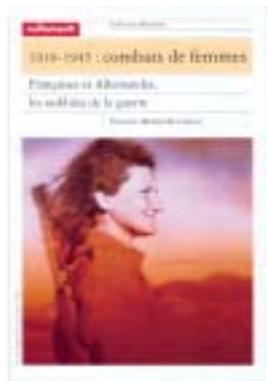
La partie « dictionnaire biographique » permet de retrouver les noms et le parcours de nombreux pasteurs ou laïcs, porteurs d'espérance, qui ont marqué de leur empreinte vigoureuse ces temps tragiques de l'histoire de France.

Nicolas Theis
Directeur général de la Fondation de la Résistance

1939-1945 : combats de femmes. Françaises et Allemandes, les oubliées de la guerre
Dirigé par Évelyne Morin-Rotureau - Les éditions autrement, collection Mémoires, 239 p., 19.82 € (130 F)

Les livres consacrés à la Seconde Guerre mondiale sont presque toujours conjugués au masculin. Pourtant, mettre les femmes sur la scène de l'histoire, c'est montrer sous un angle différent les enjeux de cette guerre.

Des mères anonymes, propulsées chefs de famille du jour au lendemain après le départ d'un million et demi d'hommes, doivent faire face au quotidien, entre restrictions et files d'attente. D'autres femmes s'engagent activement dans la Résistance, telle Hélène Viannay, cofondatrice du très subversif journal *Défense de la France*. Cet



engagement vaudra à 10 000 d'entre elles d'être déportées au camp de Ravensbrück. Au cinéma, très populaire pendant l'Occupation, des réalisateurs comme Jean Grémillon dans *Le Ciel est à vous* transforment l'image traditionnelle de la femme.

Les auteurs de cet ouvrage qui, pour certaines, sont des témoins de l'époque, nous éclairent sur les actions des femmes pendant le second conflit mondial.

Actualités des prix

Le Prix Marcel Paul

organisé par la Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes a été attribué à deux étudiants de maîtrise :

- Simon Minkowski pour son mémoire : 1946-1978 - *La presse italienne : questions juives et mémoires divergentes (rencontre entre mémoire officielle collective et mémoires plurielles privées)* sous la direction de Marie-Anne Matard-Bonucci et Pascal Ory, de l'Université de Paris I.

- Mireille Barbier qui, sous la direction de François Marcot de l'Université de Franche-Comté, a travaillé sur *La Résistance dans le Haut-Doubs*.

Cette 14^e cérémonie de remise du Prix Marcel Paul s'est tenue, à la Sorbonne, le 24 octobre 2001.

Le Prix Littéraire de la Résistance

décerné par le Comité d'Action de la Résistance (CAR) a été attribué à *Nous étions faits pour être libres* de Claude Bouchinet-Serreulles (éditions Grasset).

Deux mentions ont été décernées à des auteurs français

- Honoré d'Estienne d'Orves par Etienne de Montety (éditions Perrin).
- Yvonne Le Tac. *Une femme dans le siècle* par Monique Le Tac (éditions Tirésias).

Deux mentions ont été également décernées à des auteurs étrangers

- *Flottilles secrètes. Les liaisons clandestines en France et en Afrique du nord 1940-1944* de Sir Brooks Richards (éditions Marcel Didier-Vrac).
- *La Gestapo m'appelait la souris blanche. Une Australienne au secours de la France* de Nancy Wake (éditions du Félin, coll. Résistance-Liberté-Mémoire).

La remise du Prix Littéraire de la Résistance s'est déroulée le vendredi 16 novembre 2001 au Palais du Luxembourg.

Le Prix Philippe Viannay

a été remis par l'association Défense de la France à trois ouvrages

- *Una guerra civile* (Une guerre civile) de Claudio Pavone. Grâce à l'attribution du prix Philippe Viannay, cet ouvrage sera prochainement traduit et publié par les éditions du Seuil.

- *Alibi 1940-1944. Histoire d'un réseau de renseignement pendant la Seconde Guerre mondiale* de Sylvaine Baehrel (éditions Jean-Michel Place).

- *Ceux de « Manipule »*. Un réseau de renseignements dans la Résistance en France de Marie Ducoudray (éditions Tirésias).

La remise du Prix Philippe Viannay a eu lieu le mardi 27 novembre 2001 au Palais du Luxembourg.

Mercredi 5 décembre 2001 à Publicis aux Champs-Élysées à Paris Présentation des sites internet de la Résistance

Une assistance de qualité, parmi laquelle on comptait plusieurs représentants d'associations de résistants, était venue assister à la présentation des sites internet de la Fondation de la Résistance (www.fondationresistance.com) et de ses associations filles: «Mémoire et Espoirs de la Résistance» (www.memoresist.org) et l'«Association pour des études sur la Résistance intérieure» (www.aeri-resistance.com).

On citera notamment :

M^{me} Paule René-Bazin, adjointe à la directrice de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives au ministère de la Défense (DMPA) ♦ M^{me} Rose-Marie Antoine, sous directrice de l'action culturelle et éducative à la DMPA ♦ M^{me} Joëlle Latapie-Sudret, chef du département de coordination des actions de Mémoire dans les services départementaux de l'Office national des anciens combattants (ONAC) ♦ M^{me} Aleth Briat, secrétaire générale adjointe de l'Association des professeurs d'Histoire Géographie (APHG) ♦ M^{me} Jacqueline Pardon, représentante de l'Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR) ♦ M. Raymond Aubrac, ancien commissaire de la République ♦ M. Jean-Bernard Badaire, président du Comité d'action de la Résistance (CAR), de l'Association pour des études sur la Résistance intérieure (AERI) et vice-président de la Fondation de la Résistance ♦ M. Jean-Jacques de Bresson, président de l'Association nationale des médaillés de la Résistance française (ANMRF) ♦ M. Georges Caitucoli, secrétaire général de la Fondation de la France libre ♦ M. Antoine Cassan, de la sous direction de la culture de la région Ile-de-France ♦ M. Rémi Graillot, président de la Fédération nationale des fils des Morts pour la France «Les fils des Tués» et trésorier - adjoint de la Fondation de la Résistance ♦ M. de Gueyer, membre du comité directeur de l'Organisation de la Résistance de l'Armée (ORA) ♦ M. Jacques Mouly, chef du bureau de la vie associative et des cérémonies de la sous-direction de l'action éducative à la DMPA ♦ M. François Perrot, président de l'Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus (UNADIF) ♦ le commissaire colonel Yves Reymondet, du cabinet du premier Ministre ♦ M. Adam Rayski, président de l'Union des résistants et déportés juifs de France ♦ M. Albert Sernissi, secrétaire général de la Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance (CNCVR)...

Après quelques mots d'accueil de M. Maurice Lévy, président du directoire de Publicis, M. Jean Mattéoli a exprimé la gratitude de la Fondation de la Résistance à MM. Maurice Lévy et Marc Drillech, président de Publicis Étoile, dont l'aide fut si précieuse lors de la mise en place de notre site. Il remercia ensuite tous ceux et toutes celles qui permirent à ce projet de prendre corps et notam-



© Marc Fineltin



© Daniel Blondel, le Déporté



© Marc Fineltin

- 1: M. Jean-Bernard Badaire, président du CAR et de AERI, vice-président de la Fondation de la Résistance s'entretient avec M^{me} Rose-Marie Antoine, sous directrice de l'action culturelle et éducative à la DMPA.
- 2: Avant la présentation, M. Jean Mattéoli, Président de la Fondation de la Résistance (à droite) échange quelques mots avec M. Jacques Floch, secrétaire d'État à la Défense chargé des anciens combattants et M. Maurice Lévy, président du directoire de Publicis (à gauche).
- 3: Le commissaire colonel Yves Reymondet du cabinet du premier Ministre en discussion avec Serge Ravanel, conseiller du bureau de la Fondation de la Résistance et vice-président de l'Association pour des études sur la Résistance intérieure (AERI).

ment : les cabinets du président de la République et du premier Ministre, les ministères de la Défense (DMPA), de l'Éducation nationale, de la Culture et de la Jeunesse et des Sports sans oublier l'Union des blessés de la Face et de la Tête «Les Gueules cassées» qui a généreusement contribué au financement de l'opération.

Il exprima sa reconnaissance à la Fondation Charles de Gaulle qui a abrité le pré-site de notre Fondation et nous permit de nous initier à cette manière nouvelle de faire connaître nos activités. Il rendit hommage au travail de M. François Archambault, administrateur-secrétaire général de la Fondation de la Résistance et président de l'association «Mémoire et Espoirs de la Résistance» (MER) qui, entouré d'une petite équipe comprenant de nombreux bénévoles, a mené à bien ce projet après des années de travail.

Le président Mattéoli a ensuite donné la parole aux intervenants. Bruno Leroux, directeur historique de la Fondation de la Résistance, rappela que notre site était, par définition, un site fédérateur qui joue le rôle de «site portail» ouvrant par des liens sur d'autres sites consacrés

à l'histoire de la Résistance mis en place par des musées, des centres de documentation ou des services d'archives publics.

Puis M^{elle} Cécile Vast (professeur d'Histoire Géographie, chargée du site internet et des activités pédagogiques de la Fondation de la Résistance), M. Marc Fineltin (secrétaire général de MER) et M^{elle} Laure Bougon (chef de projet multimédia de l'AERI), se succédèrent devant l'ordinateur couplé à un écran géant pour présenter respectivement les grandes lignes et contenus des sites de la Fondation de la Résistance, de «Mémoire et Espoirs de la Résistance» et de l'«Association pour des études sur la Résistance intérieure».

Le secrétaire d'État à la Défense chargé des anciens combattants, M. Jacques Floch, clôtura cette manifestation en insistant sur l'importance de ce nouveau moyen de communication pour les jeunes qui désormais grâce au site de la Fondation de la Résistance pourraient trouver des informations claires sur cette page essentielle de notre histoire nationale, contribuant à la formation civique de ces futurs citoyens.

F.M.

En feuilletant le livre d'or

- «L'utilisation de moyens pédagogiques et techniques de notre époque pour raconter notre histoire mais surtout pour porter haut et fort les idéaux de la Résistance, pour assurer l'esprit de Résistance, tout cela pour dire la vérité (...)
- M. Jacques Floch, secrétaire d'État à la Défense chargé des anciens combattants.
- «Bravo pour cette présentation de vos sites internet qui permettront à de nombreux jeunes d'accéder à la mémoire de la Résistance et de développer leurs propres recherches.»
- M^{me} Paule René-Bazin, adjointe à la directrice de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives au ministère de la Défense.

- «Avec toutes mes félicitations pour cette brillante réalisation»
- Commissaire colonel Yves Reymondet, du cabinet du premier Ministre.
- « Cette réunion dans la "maison" de M. Bleustein-Blanchet est le digne départ de la grande aventure qui nous reste à vivre »
- M. Jean-Bernard Badaire, président du Comité d'action de la Résistance (CAR) et vice-président de la Fondation de la Résistance.
- «Remerciements admiratifs de l'Association des professeurs d'Histoire Géographie»
- M^{me} Aleth Briat, secrétaire générale adjointe de l'Association des professeurs d'Histoire Géographie.